

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 24 MARS 2009

Présents : H.TRAPET. G.PERVILHAC. J.CANONICI .A.GARNIER .P.CANCIANI. P.MAZURIER
M.FROMONOT.A.BOC.S.GEORGES.A.GARCIA.C.HENRIAT. M.SAPOLIN

Excusées:V.DAMIANI. N.ZANOTTO

Secrétaire de séance : Hubert Trapet

Les conseillers déplorent l'interdiction d'accès aux locaux de la mairie de la part des commerçants mécontents de la fermeture de la N77.

Point hors l'ordre du jour initial : travaux sur la RN77 et déviations :

Le maire fait un compte rendu de la réunion tenue la veille à la Préfecture sur le sujet.

Les travaux sur le pont de l'autoroute sont impératifs pour des raisons de sécurité. Le pont est d'ailleurs sous surveillance journalière et le trafic pourrait être arrêté immédiatement si besoin.

Les travaux se dérouleront du 14 avril au 12 juin, avec fermeture complète de la RN77.

Les déviations mises en place sont :

- la N6 par Appoigny, tout trafic PV et VL
- la RD91 aux 4 routes au nord de Pontigny par Hauterive et Moneteau, Auxerre ; trafic PL dans les deux sens,
- la RD 91 par Maligny et Chablis, Auxerre ; trafic VL deux sens, trafic PL montant sur Troyes.

Refus de la DDEA de faire la déviation aux 5 routes (sud de Pontigny) pour les VL, car les routes ne sont pas dimensionnées pour ce trafic.

Par contre possibilité de mettre des panneaux aux 4 routes indiquant les commerces, avec aller et retour sur la déviation. Ces panneaux seront réalisés par la commune.

En cas de besoin, la procédure de compensation des pertes d'activités sera mise en place. Elle sera centralisée par la mairie (pas de garantie de résultat).

Le maire et tout le conseil regrettent la gêne provoquée par ces travaux, qui viennent en 2009 après ceux de 2008 sur le même parcours, qui ont déjà occasionnés dans la même période des pertes d'activité non compensées pour les commerces et artisans. Il regrette aussi la difficulté à obtenir de l'information de la part des services concernés. Mais il considère ces travaux indispensables pour la sécurité de tous.

Un débat s'engage exceptionnellement avec des personnes présentes et le conseil.

Reprise de l'ordre du jour

1) Délibération sur l'engagement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

Le maire lit la délibération complète engageant la procédure, bien que le conseil ait déjà délibéré favorablement sur ce sujet. Le conseil vote à l'unanimité des présents et pouvoirs cette délibération, ainsi que l'engagement des dépenses correspondantes par le maire (15 000 € prévus au budget). Voir texte joint de la délibération de prescription du PLU.

2) Présentation et votes du compte administratif 2008 et du budget 2009 :

Une projection de la synthèse du compte administratif et du budget est faite en séance (annexe au présent compte rendu), les conseillers disposant de photocopies d'extraits des documents comptables déjà examinés en commissions préalablement à la tenue du conseil sur le budget.

Le compte administratif de 2008 :

Il s'agit des comptes clôturés (dépenses réelles) pour l'année 2008. Nous gérons deux comptes distincts pour la commune d'une part, et pour l'assainissement d'autre part.

La trésorerie : Elle est à fin décembre 2008 de + 369 000 € pour l'ensemble commune et assainissement.

La commune :

Situation d'ensemble Commune 2008

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		342 412,21	203 691,39		203 691,39	342 412,21
Opérations exercice	457 963,25	542 896,63	89 770,45	44 956,46	547 733,70	587 853,09
Total	457 963,25	885 308,84	293 461,84	44 956,46	751 425,09	930 265,21
Résultat clôture		427 345,59	248 505,38			178 840,21

Le compte cumulé de la section Commune est excédentaire de + 178 840,21 €.

Fonctionnement : regroupe toutes les recettes et dépenses courantes de l'année.

Les recettes 2008 sont de 542 896,63 €

Les dépenses 2008 sont de 457 963,25 €

Avec un résultat d'exploitation de l'année de 84 933,38 € (+ 158%)

Commentaire : Nous avons décidés pour 2008 une augmentation de la moitié de l'inflation de deux des taxes communales, dont la taxe professionnelle. Celle-ci représente un dixième de nos recettes et varie peu. Nous avons retrouvé en 2008 une très légère croissance de nos recettes de fonctionnement (+ 2% sur 2007). Mais l'essentiel de notre effort a porté sur un contrôle et une réduction des dépenses, (- 8% sur 2007), d'où le résultat dégagé qui est de + 158% par rapport à celui de 2007. Ces économies sont principalement dues au non remplacement d'un employé de l'équipe municipale. La difficulté consistant à faire des économies sans pour autant pénaliser certains ou ne pas répondre aux besoins.

Nous rappelons que cet objectif de résultat de fonctionnement est fait pour financer nos investissements.

Investissement : regroupe les dépenses et recettes pour les gros travaux, la voirie, l'immobilier...

Les recettes 2008 sont de 44 956,46 €

Les dépenses 2008 sont de 89 770,45 €

Commentaire : L'année 2008 a été une année de faibles investissements, beaucoup moins que nous ne l'avions prévu. Ceci s'explique principalement par les élections qui ont entraîné un décalage sur les projets ou par les délais administratifs de certains dossiers comme Cœur de Village dont la Convention ne fut signée que fin décembre.

Les prévisions d'investissement non réalisées en 2008 seront reportées en 2009.

Endettement : le taux d'endettement de la commune est faible, comparé aux moyennes régionale et nationale.

Endettement en 2008

Commune M14

Montants initiaux : 689 918 €
 Montants restants dus : 412 225 €

Prêt	Montant initial	%	intérêt	capital	Durée restante	Date de fin
Voirie A. Merle CLF 02	122 000	8,65*	230	7 066	0	2008
Annexes (Pierot) CLF 03	122 000	7,4*	1 735	11 794	2	2010
Terrain Multisports CLF 04	80 000	2,27*	2 595	6 967	6	2013
Voirie 2004 CLF 05	141 000	2,38*	6 819	3 421	27	2030
Voirie 2004 CLF 06	225 000	5,2*	11 353	3 948	29	2033
Total			22 733	33 195		

* Taux variable valeur moyenne 2008

En 2009 on retrouve 150 à 200 000 € de capacité d'emprunt (selon durée)

En 2010 on retrouve 300 à 400 000 € de capacité d'emprunt (selon durée)

L'assainissement :

Situation d'ensemble Assainissement 2008

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		44 486,43		189 327,32		233 807,75
Opérations exercice	85 958,49	76 480,40	31 005,85	65 434	116 964,34	141 914,40
Total	85 958,49	120 966,83	31 005,85	254 761,32	116 964,34	375 728,15
Résultat clôture		35 008,34		223 755,47		258 763,81

Fonctionnement : regroupe toutes les recettes et dépenses courantes de l'année.

Les recettes 2008 sont de 76 480,40€

Les dépenses 2008 sont de 85 958,49 €

Avec un résultat d'exploitation de l'année de - 9 478,09 €

Commentaire :

Nous n'avons pas modifié en 2008 le taux de la taxe d'assainissement pour attendre l'engagement des travaux de la station, conformément à ce que nous avons évoqué lors des réunions publiques.

Par ailleurs, nous avons remboursé en 2008 à l'Agence de l'Eau la dernière tranche de 57 931 € d'un trop perçu des années 2004/2005. Cette dépense exceptionnelle est à l'origine du déficit de fonctionnement 2008. Celui-ci ne pose pas de problème particulier le compte cumulé de la section assainissement étant largement excédentaire (+ 258 763,81 €)

Investissement :

Les recettes 2008 sont de 65 434 €

Les dépenses 2008 sont de 31 005,85 €

Commentaire :

Comme pour la commune, le programme d'investissement assainissement a été décalé. Seule une phase d'étude à été réalisée (fin début 2009)

Endettement : le taux d'endettement de la commune est faible, comparé aux moyennes régionale et nationale.

Endettement en 2008

Assainissement M49

Montant initial des emprunts: 279 592 €
 Montant restant dû: 183 614 €

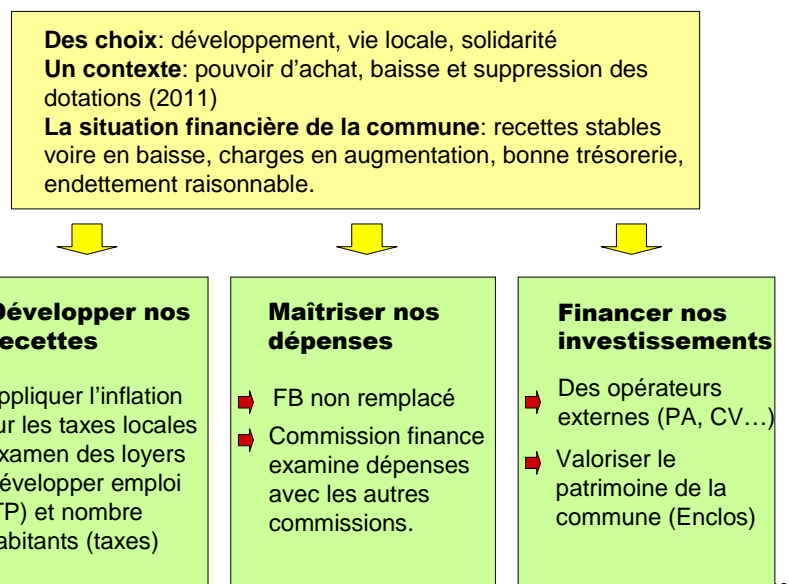
Prêt	Annuité Intérêt (Exploitation)	Annuité Capital (Investissement)	Fin
CLE Préface (4,38%)	5 678,15	10 600,83	2027
Agence eau 1 (0%)		1 448	2012
Agence eau 2 (0%)		4 827	2014
Agence eau 3 (0%)		4 319	2014
Total	5 678,15	21 196,10	

Vote des comptes administratifs 2008 :

Les comptes administratifs de la Commune et de l'Assainissement sont votés à l'unanimité des présents et pouvoirs moins une voix, le maire sortant de la salle pendant le vote.

Le budget primitif 2009

Orientations budgétaires 2009



Vue d'ensemble BP Commune 2009

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
VOTES	530 067	530 067
TOTAL	530 067	530 067
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
VOTES	143 293	621 195
RESTE A REALISER	336 896	107 500
SOLDE REPORTE	248 506	
TOTAL	728 695	728 695
TOTAL DU BUDGET COMMUNE		
	1 258 762	1 258 762

Les taux des taxes communales :

Le conseil vote à l'unanimité le maintien des taux 2008, considérant que l'augmentation des bases (variation du à la démographie et aux valeurs locatives) est suffisante pour assurer le budget 2009.

Commentaires Fonctionnement :

Les propositions de dépenses 2009 confirment les économies prévues et réalisées en 2008 (charges générales et dépenses de personnel).

Le montant total des subventions votées aux associations est de 8745 € (9000 € en 2008).

La répartition des subventions est faite selon les critères suivants (à préciser pour 2010) :

- production à la commune des comptes de l'association,
- utilisation de la subvention pour l'association uniquement,
- rôle social de l'association,
- volume des adhérents à l'association
- activités proposées aux habitants

La commune adhère en 2009 à l'association de la fourrière intercommunale.

La subvention au CCAS est portée à 3 000 € pour 2009, compte tenu des actions à mener.

Les propositions de recettes de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2008 principalement du fait de la dotation de l'état.

Commentaires Investissement :

Les investissements prévus pour 2009 sont détaillés dans le tableau suivant.

Détail investissement Commune

	Reste à réaliser	Nouveau 2009	Total 2009	
PLU	14 000		14 000	
Architecte Prélature Cœur village	39 110		39 110	
Travaux salle mairie Cœur village	10 144	13 856	24 000	
Logement Mairie Cœur Village	13 000		13 000	
Terrain nus (Jansen) (Foncier Parc activité)	214 665 (14 665) (200 000)		214 665	Sur plusieurs années Option achat commune
Réseaux divers (élec)	221 900		-	
Lotissement	35 542		35 542	
Château Gaillard	18 000		18 000	
Voirie Allée CPI		10 000	10 000	
Stationnement trottoirs A Merle		60 000	60 000	

	Reste à réaliser	Nouveau 2009	Total 2009	
Piliers portail Abbaye		15 000	15 000	
Extension Jardin Souvenir		3 300	3 300	
Jeux extérieurs école maternelle		3 000	3 000	
Rampe handicapés Abbatiale		1 000	1 000	
Ralentisseurs Signalétique		8 000	8 000	
Automatisation barrage	4 600		4 600	
Mob salle forêt	1 500		1 500	
Mat outillage incendie	1 000		1 000	

La commune a voté au conseil précédent la signature par le maire et le préfet d'une convention portant sur la participation au Plan de Relance. A ce titre la récupération de TVA se fera dans l'année en cours si le budget d'investissement 2009 réalisé est supérieur d'au moins 1 € à la moyenne des investissements des 4 dernières années (commune et assainissement confondus).

En cas de besoin pour les recettes d'investissement, un nouvel emprunt sera mis en place à l'occasion du projet Cœur de village. Une renégociation de la dette sera engagée en 2009 pour avoir des emprunts à taux fixes plutôt que les taux variables dont nous disposons actuellement. Cette discussion englobera le nouvel emprunt prévu pour l'assainissement.

L'assainissement :

Vue d'ensemble BP Assainissement 2009

EXPLOITATION		
	DEPENSES	RECETTES
VOTES pour l'Exercice N	88 991	85 828
RESULTAT reporté N-1		3 163
TOTAL	88 991	88 991
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
VOTES pour l'Exercice N	101 902	133 747
RESTE à réaliser reporté N-1	264 000	8 400
RESULTAT reporté N-1		223 755
TOTAL	365 902	365 902
TOTAL DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2009		
	454 893	454 893

Le taux de la taxe d'assainissement :

Le conseil vote à l'unanimité le maintien du taux de la taxe d'assainissement. Ce qui correspond aussi à l'engagement pris de n'augmenter l'assainissement qu'au moment où le financement du projet de station nouvelle le nécessitera.

Commentaires Fonctionnement : RAS

Programme Assainissement 2007- 2016 (mise à jour 2009)

- **2007 : Maîtrise d'Œuvre de la SEP (station épuration et déversoirs) :**
 - Etudes et Définitions, AO et choix du cabinet de MOE en 2007/2008/2009
 - Surveillance travaux et réception en 2009/2010
- **2008: Etudes, Terrain, lancement consultation**
 - Étude Document d'incidence et avant projet pour consultation
- **2009: choix des entreprises et travaux**
 - achat du terrain pour la SEP (environ 15 000 m2)
 - AO et Sélection des entreprises
 - Début des travaux station
 - Partie du réseau Rte de Chablis
- **2010: réception SEP:**
 - Fin des travaux
 - Réception, mise en exploitation
- **2011: travaux sur le réseau AC**
 - Tuilerie et fin Rte de Chablis
 - (à voir si nous ne faisons qu'un seul emprunt pour l'ensemble)
- **Après 2011 et avant 2016**
 - Il reste des points « sensibles » du réseau à améliorer,
 - Règlement d'assainissement spécifique pour le Parc d'Activité
 - les raccordements de particuliers
 - Le SPANC

Détail investissement Assainissement

Nouvelle Station & réseau	Reste à réaliser	Nouveau 2009	Total 2009	
Achat terrain	40 000		40 000	<i>À faire en 2009</i>
Nouvelle voirie	20 000	10 000	30 000	<i>À faire en 2009</i>
Maîtrise d'oeuvre	42 500		42 500	<i>Répartie sur 2009 à 2011</i>
Études St/réseau	3 700	6 300	10 000	<i>Fin en 2009</i>
Travaux St/réseau	107 800	26 374	134 174	<i>AO en 2009 et chantier 4T 2009 à 2011 (Total 850 000 €)</i>
Travaux Déversoirs	50 000		50 000	<i>Chantier en 2010 (total 50 000€)</i>
Travaux RD 91		30 000	30 000	<i>1^{ère} tranche sur total de 170 000 € (RD91 + Quartier Pasteur Tuilerie)</i>
Total	264 000	72 674	336 674	

Financement: emprunt à monter en fin d'année (apport 180 000 €)

Vote du budget Commune : Guy Pervilhac demande au maire, à Martine Fromonot et Jacques Canonici de sortir de la salle compte tenu de leur participation à certaines associations. Il fait rester Stéphane Georges qui s'apprêtait à les suivre. Le budget de la commune est approuvé à l'unanimité des présents et pouvoirs pour ce vote.
Vote du budget Assainissement : Le budget est approuvé à l'unanimité.

Divers : commentaires Claude Henriat